



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Samedi 6 mars 2021 en visioconférence

PROCES VERBAL

Samedi 6 mars 2021, à 10h00, les Présidents des A.S de la Ligue de Golf de Bourgogne Franche-Comté se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire en visioconférence sur la plateforme zoom, sur convocation adressée par le Président de la Ligue à tous les membres.

FEUILLE DE PRESENCE

La secrétaire a contrôlé via feuille de présence les membres présents ou leurs représentants.

	Présents ou représentés	Absents ou excusés	Total
Nombre de clubs	35	24	59
Nombre de voix	189	137	326

Ouverture de la séance

En sa qualité de Président, Claude Schatz préside la séance. Il remercie toutes les personnes présentes.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 14 mars 2020
2. Lecture et approbation du rapport moral du Président
3. Rapport d'activité 2020
4. Lecture et approbation du rapport financier du trésorier
5. Projet sportif jeunes 2020
6. Présentation et vote du budget 2021
7. Approbation de la cotisation annuelle 2021
8. Questions diverses

Le Président ouvre la séance.

1ère résolution : Approbation du CR de l'Assemblée Générale ordinaire du 14 mars 2020

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du compte rendu de l'AG 2020, approuve ce compte rendu.

La résolution est acceptée à l'unanimité des présents et représentés.

2ème résolution : Rapport Moral du Président

L'assemblée Générale, approuve le rapport moral après avoir pris connaissance :

- Du rapport moral du Président,
- De l'évolution des licenciés 2020/2021
- Des résultats sportifs Adultes
- Des résultats sportifs jeunes

La résolution est acceptée à l'unanimité des présents et représentés.

3ème résolution : Approbation des comptes de l'exercice clos

L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier approuve ce rapport.

La résolution est acceptée à l'unanimité des présents et représentés.

4ème résolution : Budget prévisionnel

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des prévisions de recettes et dépenses, approuve le budget 2021.

La résolution est acceptée à l'unanimité des présents et représentés.

5ème résolution : Approbation de la cotisation annuelle

Le Président propose de maintenir la cotisation annuelle à € 15 x le nombre de voix par club.

La résolution est acceptée à l'unanimité des présents et représentés.

La séance est levée à 12h10

Président
Claude Schatz



La Secrétaire
Françoise ERRERA

